

Sommaire

Fonctionnaires

Les enseignants arrêtent les cours à partir de demain

Le Nouveau Courrier - lundi 09 mars 2020

L'Ips-Cgrae et ses partenaires font des recommandations

Le Temps - lundi 09 mars 2020

Politique

Dans le secret d'ADO

Jeune Afrique - dimanche 08 mars 2020

Dominique Ouattara aux femmes: "Prônez l'apaisement et le consensus au sein de votre société"

Fraternité Matin - lundi 09 mars 2020

Guillaume Soro se prononce sur la non-candidature du Chef de l'État

Fraternité Matin - lundi 09 mars 2020

L'opposition «significative» refuse la révision de la Constitution

Le Quotidien d'Abidjan - lundi 09 mars 2020

Duncan, Ahoussou Jeannot, Adjoumani..., ces gros perdants

Le Temps - samedi 07 mars 2020



UNIVERSITÉS ET GRANDES ÉCOLES / C'est demain mardi 10 mars que débutera la grève de la Coordination nationale des enseignants et chercheurs de Côte d'Ivoire (CNEC).

Les enseignants arrêtent les cours à partir de demain



Johnson Kouassi Sg de la CNEC

Instituts » Pour les signataires dudit préavis, N'guessan Kouamé et Johnson Kouassi Zamina, « il s'agit d'une grève d'avertissement de trois jours » et celle-ci sera tacitement reconduite jusqu'à la satisfaction des revendications susmentionnées. Cette grève fait suite à celle qu'avait lancé le 13 novembre 2019, le syndicat des agents de l'administration centrale dudit ministère. Ce syndicat était rentré en grève illimitée pour dénoncer selon eux, l'attitude méprisante du ministre Albert Mabri Toikeuse à leur égard. Cette autre grève viendra perturber l'année académique dans les universités et grandes écoles.

C'est demain mardi 10 mars que débutera la grève de la Coordination nationale des enseignants et chercheurs de Côte d'Ivoire (CNEC). Joint au téléphone hier dimanche 8 mars 2020 mars, Johnson Kouassi Zamina le secrétaire général de ladite organisation a confirmé l'information. Ajoutant « aucune autorité gouvernementale jusque-là ne nous a contacté pour des discussions. Donc, la grève est maintenue ».

Cette grève, selon le préavis adressé au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique est d'une durée de trois jours. Elle débute demain 10 mars et prendra fin le jeudi 12 mars 2020. Les enseignants des Universités, des centres de recherches, des grandes écoles et Instituts dans ce préavis souhaitent la satisfaction de trois revendications essentielles. A savoir, le refus arbitraire de signature des dossiers de CAMES, des mauvaises orientations et mauvais traitements des réclamations des bacheliers 2019 et enfin la violation des textes législatifs et réglementaires, des libertés syndicales dans les Universités, centres de recherches, Grandes écoles et



Paiement de la pension / Améliorer le processus de mise à la retraite du fonctionnaire ou agent de l'Etat en vue d'assurer le bon paiement au bon bénéficiaire de la pension le mois suivant sa mise à la retraite.

L'Ips-Cgrae et ses partenaires font des recommandations

Améliorer le processus de mise à la retraite du fonctionnaire ou agent de l'Etat en vue d'assurer le bon paiement au bon bénéficiaire de la pension le mois suivant sa mise à la retraite. C'est l'objectif du séminaire organisé du 2 au 5 mars 2020 par l'Institution de prévoyance sociale Cgrae à Yamoussoukro. De façon spécifique, il vise entre autres, à mettre en place, un cadre d'échanges permanent entre l'Ips-Cgrae et le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle. Ils s'agit en clair, de définir un protocole d'échange automatique de données entre l'Ips-Cgrae et le ministère en vue de faciliter la récupération notamment des pièces justificatives des fonctionnaires et agents de l'Etat ; de réaliser l'interfaçage entre les systèmes d'informations du ministère et de l'Ips-Cgrae et d'autre part ; de maîtriser la population cotisante en vue d'optimiser l'assiette des cotisations sociales et de disposer automatiquement des mises à jour effectuées par la Drh et le ministère. Ainsi, durant ces jours, les séminaristes ont eu droit à la présentation du module des ressources humaines, à la présentation générale de iPensions (Gestion immatriculation et recouvrement, Gestion des prestations, Gestion de l'assuré), à l'identification de façon exhaustive, les données nécessaires en matière de gestion de carrière des fonctionnaires et agents de l'Etat et à l'élaboration du protocole d'échange de données et des pièces du fonctionnaire. L'Ips-Cgrae entend ainsi disposer d'une base de données fiables et exhaustives des fonctionnaires et agents de l'Etat permettant d'optimiser l'assiette et le recouvrement des cotisations sociales, d'assurer la traçabilité de leur carrière et d'accélérer le traitement de leurs dossiers de pension en cas de départ à la retraite. En effet, depuis octobre 2016, la Direction générale de l'Ips-Cgrae a lancé une opération d'identification et d'immatriculation des fonctionnaires et agents de l'Etat. A ce jour, sur cette cible estimée à 251000, ce sont 16 151 fonctionnaires qui ont été identifiés, soit un taux d'identification physique de 6%. Ainsi, au terme de ce séminaire, plusieurs recommandations ont été faites. Au niveau de l'Ips-Cgrae, il a été décidé de faire la promotion de «maCgrae.ci», portail au profit des assurés sociaux, pour leur permettre de consulter, de télé-charger et imprimer leurs documents sans avoir à se déplacer; de permettre la notification par Sms des rejets de dossiers de prestation ; de prendre en compte, dans le cadre du projet Sigfae, la réduction du délai d'immatriculation des fonctionnaires stagiaires du ministère et d'organiser, sous l'égide du

ministère de la Fonction publique, après 3 mois d'utilisation, un atelier en présence des ministres de tutelle (un projet de termes de références doit être élaboré et validé au préalable au plus tard le 31 mai 2020). Au niveau du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, il a été recommandé la prise en compte de la Carte nationale d'identité (Cni) comme élément d'identification des agents, la vigilance face à l'authenticité des extraits de naissance numérisés par l'agent, l'historisation de la situation matrimoniale et de la numérisation progressive, dans le logiciel Codipost, des pièces indispensables à la constitution du dossier de pension.

JOSEPH ATOUMGBRÉ



Alassane Ouattara (ADO) aura ménagé le suspense jusqu'au bout.

Dans le secret d'ADO



Alassane Ouattara (ADO) aura ménagé le suspense jusqu'au bout. La plupart de ses collaborateurs n'étaient pas informés de sa décision de ne pas briguer un troisième mandat. En Conseil des ministres, le 26 février, le chef de l'État s'était contenté d'annoncer qu'il prononcerait un discours sur l'état de la nation le 5 mars à Yamoussoukro. Et, sans leur donner davantage de détails, il avait insisté auprès de plusieurs ambassadeurs occidentaux dont le représentant de l'UE, Jobst von Kirchmann pour qu'ils assistent à cette intervention. Selon nos informations, ADO avait mis ses proches dans la confiance dès février: Amadou Gon Coulibaly, le chef du gouvernement, les ministres Hamed Bakayoko (Défense), Ally Coulibaly (Intégration africaine) et Birahima Téné Duattara (Affaires présidentielles), qui est par ailleurs son frère. Le 5 mars il a reçu, entre autres, ces mêmes personnalités à déjeuner. Toujours selon nos informations, le président prépare sa reconversion. Il envisage de créer une fondation, où son expérience internationale en matière économique et en matière de médiation serait mise en valeur. À la résidence présidentielle de Cocody Riviera Golf, il fait d'ailleurs construire un bureau. Enfin, il projette d'écrire ses Mémoires.



29e édition de la Journée internationale de la femme / L'évènement a été célébré cette année au niveau national à Anyama, en présence de la Première dame.

Dominique Ouattara aux femmes: "Prônons l'apaisement et le consensus au sein de votre société"

Journée internationale de la femme
Dominique Ouattara aux Ivoiriennes :
"Prônons l'apaisement et le consensus"

• **Fafci :**
Un financement supplémentaire accordé aux femmes d'Anyama



Cette année, la Journée internationale de la femme (Jif) 2020, au niveau de la Côte d'Ivoire, a été célébrée à Anyama, au stade municipal, où les femmes étaient fortement mobilisées. Dominique Ouattara, la marraine statutaire de l'évènement, a exprimé sa joie d'avoir à ses côtés son aînée Henriette Konan Bédié, qui a les mêmes objectifs qu'elle : œuvrer pour le bien-être des populations vulnérables. Elle n'a pas manqué de féliciter la ministre de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, Ramata Ly-Bakayoko, organisatrice de cette journée dont le thème national cette année est : «La promotion de la femme, un atout pour une paix durable en Côte d'Ivoire». Pour la Première dame, ce thème est une invitation à donner davantage de pouvoir aux femmes, en ce sens que la femme est l'épicentre de la famille. Elle sait apaiser les tensions et calmer les cœurs, toutes choses qui font d'elle le socle d'une nation forte et unie. Aussi, a-t-elle profité de l'occasion pour réitérer à ses sœurs la mission qu'elle a confiée à toutes les femmes du pays, à travers les femmes leaders qui sont venues lui présenter leurs vœux à la faveur de la nouvelle année. « Comme à vos sœurs, je vous demande d'être garantes de la paix dans notre pays », a-t-elle dit, faisant allusion aux prochaines échéances électorales. « Prônons l'apaisement et le consensus au sein de notre société et user toujours de diplomatie et de sagesse pour apaiser les cœurs de vos époux et de vos enfants qui seront engagés dans la compétition politique », a-t-elle insisté. Dominique Ouattara a fait savoir que leur rôle dans la préservation de la paix est d'autant plus important que les femmes et les enfants sont toujours les plus grandes victimes des conflits. Pour cette raison, elle veut compter sur l'engagement et l'implication active de « ses sœurs », pour que le pays

continue de connaître la paix et la stabilité.

Les acquis en Côte d'Ivoire Aussi, s'est-elle réjouie de ce qu'en Côte d'Ivoire, le gouvernement mette un accent particulier sur la promotion des droits des femmes à travers plusieurs mesures visant à valoriser et à renforcer leur statut. Notamment la constitution de 2016 qui renforce la protection de leurs droits et assure la promotion de la parité entre les sexes dans l'accès aux responsabilités dans les administrations et les entreprises. Dominique Ouattara a également cité la loi de représentativité de 30% des femmes au titre des postes électifs, ainsi que la loi sur l'héritage qui permet à la femme légitime d'être héritière au même titre que les enfants du défunt. Et au niveau international, la ratification de plusieurs conventions internationales et l'adoption de nouvelles lois prônant l'égalité de traitement entre l'homme et la femme. La Première dame a cependant constaté que toutes ces lois ne sont pas encore totalement appliquées et a demandé aux femmes de continuer à se mobiliser pour leur application totale. Elle a donc estimé que le thème international, « Je suis de la génération Egalité. Levez-vous pour les droits des femmes », est évocateur. La ministre de la Famille, de la Femme et de l'Enfant Ramata Ly-Bakayoko, quant à elle, a indiqué que pour permettre aux femmes de jouer pleinement leur rôle d'actrices de paix, il est primordial qu'elles occupent toute la place qui leur revient dans la société. Notamment jouir de tous leurs droits politiques, économiques et sociaux.

Des actions en faveur des couches défavorisées Pour ce faire, Ramata Ly-Bakayoko, au nom des femmes de la Côte d'Ivoire, a exprimé leur gratitude à la Première dame pour ses actions en faveur des couches sociales défavorisées. Particulièrement les femmes et les enfants, contribuant ainsi à la paix et à la stabilité du pays. Car, a-t-elle déclaré, « permettre, à travers le Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (Fafci), à plus de 215 000 femmes d'avoir des activités génératrices de revenus, sortir de la précarité, de scolariser leurs enfants, de participer aux dépenses de la famille et aux actions de la communauté, c'est contribuer à l'instauration d'une paix durable dans le pays ». Dans le même ordre d'idées, la ministre a souligné une autre action de la Première dame qui aboutit au même objectif. Il s'agit



La Première dame en compagnie des femmes qui ont reçu leurs chèques.

de la resocialisation des enfants de la rue et les enfants en conflit avec la loi, à travers les centres d'accueil des enfants en détresse de Soubré et le Centre de réinsertion de Bouaké. Ramata Ly-Bakayoko a également évoqué la lutte acharnée que mène Dominique Ouattara contre le travail des enfants dans la cacao-culture, pour permettre l'édification de la Côte d'Ivoire de demain dans la paix et la stabilité. La ministre a aussi indiqué qu'avec l'Hôpital mère-Enfant de Bingerville, qui permet aux femmes et aux enfants issus de milieux défavorisés de bénéficier de soins de qualité, la Première dame leur redonne leur dignité, leur autonomie, gage d'une paix durable. « Pour avoir placé l'humain au centre de vos préoccupations, pour votre engagement à promouvoir les droits de la femme, les femmes de Côte d'Ivoire vous disent merci », a dit encore la ministre. Qui a, par ailleurs, rappelé que c'est à la suite des résultats tangibles que Dominique Ouattara a obtenus que les Femmes leaders d'Afrique lui ont décerné, au mois de février dernier, le titre de Première dame d'exception. Elle n'a pas omis de traduire la reconnaissance des femmes de Côte d'Ivoire au Président de la République Alassane Ouattara, son époux, premier défenseur de leurs droits. Pour les efforts qu'il a fournis pour intégrer la dimension genre dans le processus de paix et de développement du pays. Amidou Sylla, le maire d'Anyama, lui, a remercié Dominique Ouattara pour ses conseils avisés au Président de la République. Il a également réitéré ses remerciements à la ministre Ramata Ly-Bakayoko qui a fait d'Anyama la capitale ivoirienne de la femme, ce jour. Clarisse Duncan, Aïssatou Gon Coulibaly et les épouses des présidents d'institution, ainsi que les épouses de ministres, étaient présentes et ont défilé avec la ministre Ramata Ly-Bakayoko en tête de file. A leur suite, les femmes du corps militaire et para militaire, celles de l'armée de l'air et de terre, la marine nationale, les sapeurs-pompiers, etc, sont passées devant les tribunes. Présentes dans tous les milieux professionnels, de la société, et dans le monde agricole, les femmes se sont fait voir à travers un beau défilé. Une ambiance joyeuse entretenue par Mawa Traoré, Afou Kéita et Safarel Obiang qui ont fait danser les femmes.

MARIE-ADÈLE DJIDJÉ



PRÉSIDENTIELLE 2020

Guillaume Soro se prononce sur la non-candidature du Chef de l'État



Le président de Générations et peuples solidaires(Gps)

l'élection présidentielle d'octobre prochain.

Le président de Générations et Peuples solidaires (Gps) s'est prononcé sur le discours du Président de la République, Alassane Ouattara, devant les députés et les sénateurs jeudi, à Yamoussoukro. Si de prime abord, Guillaume Soro s'est félicité de cette volonté du Chef de l'État de ne pas vouloir briguer un 3e mandat, il a estimé que ce dernier, par cet acte, s'est conformé à la Constitution ivoirienne. « Je salue, une fois n'est pas coutume, la décision de se conformer enfin aux dispositions de notre Loi fondamentale, qui lui interdisent formellement de briguer un troisième mandat », a-t-il indiqué dans sa déclaration sur sa page Facebook. Aussi, dans les premières lignes de son intervention, l'ancien président de l'Assemblée nationale a-t-il argué que le fait pour le Président de la République « de réunir le Parlement en Congrès revient à poser le premier acte, incontestablement biaisé, d'une réforme de notre Constitution ». Il s'est aussi insurgé contre le fait que le Chef de l'État veuille transférer le pouvoir à une nouvelle génération. Pour lui, c'est au seul peuple d'élire le Président de la République. Il a fait savoir que l'enjeu aujourd'hui est de consolider la démocratie ivoirienne et de renforcer les institutions. Guillaume Soro, pour des élections apaisées, a, par ailleurs réclamé une nouvelle Commission électorale indépendante (Cei) et demandé la gratuité des cartes nationales d'identité. Il a déclaré qu'il est candidat à



Projet de révision de la constitution

L'opposition «significative» refuse la révision de la Constitution



M. OUATTARA Gnonzié

Président du RPP

Le Président de la République, M. Alassane OUATTARA, devant le Parlement ivoirien réuni en Congrès, le jeudi 5 mars 2020, à Yamoussoukro, a annoncé au cours de son message sur l'état de la Nation, sa décision de ne pas être candidat, à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 et sa volonté de procéder à la révision de la Constitution du 8 novembre 2016. L'opposition politique ivoirienne réunie dans les plateformes CDRP, EDS, FPI/ AFD, LMP et les partis politiques URD et LIDER, se félicite de la décision du Chef de l'Etat de ne pas se présenter à la prochaine élection présidentielle. Cependant, en ce qui concerne la révision de la constitution du 8 novembre 2016 [lire le projet de révision ici], adoptée par voix référendaire et qualifiée par le Président Alassane OUATTARA, lui-même de texte moderne, harmonieux, ayant permis de retirer tous les articles conflagrants de la constitution de 2000, l'opposition politique ivoirienne, réitère son refus de la révision de la constitution du 8 novembre 2016 et demande au Chef de l'Etat, de laisser l'opportunité au prochain Président de la République, d'initier toute révision constitutionnelle qu'il jugera nécessaire. Par ailleurs, l'opposition politique ivoirienne rappelle, au Président Alassane OUATTARA qu'il ne lui appartient pas de « transférer » le pouvoir d'Etat à ce qu'il qualifie de jeune génération qui aurait appris auprès de lui mais au seul peuple souverain de Côte d'Ivoire de désigner son Président au suffrage universel direct. Enfin, l'opposition ivoirienne significative demande à tous les démocrates de Côte d'Ivoire de rester mobilisés et d'être à l'écoute des mots d'ordre afin de faire échec par tous les moyens démocratiques constitutionnels, au « tripatouillage » de la constitution du 8 novembre 2016, décidé par le Président Alassane OUATTARA. Fait à Abidjan, le 6 mars 2020.

Pour l'opposition politique ivoirienne.

Non candidature de Ouattara à la présidentielle de 2020

Duncan, Ahoussou Jeannot, Adjoumani.., ces gros perdants



Daniel Kablan Duncan, Ahoussou-Kouadio Jeannot, Kobenan Kouassi Adjoumani, Patrick Achi ne sont pas loin d'être largués au Rhdp.

A quelque 7 mois de la présidentielle d'octobre 2020, on peut dire que le ciel s'éclaircit dans le jeu politique. Depuis le jeudi 5 mars 2020, Alassane Ouattara a annoncé officiellement qu'il ne se présentera pas à cette élection. Si à l'analyse, les cartes semblent être rebattu es à la suite du retrait de Ouattara à la course présidentielle, les questions qui se posent avec acuité sont les suivantes. Quel est désormais l'avenir politique des transfuges du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdcî-Rda) d'Henri Konan Bédié ? Quel est le sort qui leur sera réservé au sein du Rassemblement des houpouétistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) d'Alassane Ouattara ? Ne sont-ils pas les gros perdants dans cette nouvelle donne politique ? Ce sont autant d'interrogations, au lendemain de l'annonce d'Alassane Ouattara. En tout cas, les regards sont braqués vers la coalition politique au pouvoir. Que vont devenir Daniel Kablan Duncan, Ahoussou-Kouadio Jeannot, Kobenan Kouassi Adjoumani, Patrick Achi, Pascal Abinan, Raymonde Goudou Coffie, Aka Ouélé, Anoblé Félix, François Amichia, Ahoua N'Doli Théophile, Amedé Kouakou, Jean Claude Kouassi....et bien d'autres cadres qui ont décidé d'abandonner le Pdcî au profit du Rhdp ? Des figures importantes du parti d'Henri Konan Bédié qui pourraient être prises de remords actuellement. Jadis membres du Pdcî-Rda, nombreux sont ces cadres qui avaient fait le choix du camp Ouattara au plus fort de la crise ouverte entre le Rhdp et le Pdcî-Rda. A la surprise générale des milliers de militants et sympathisants du plus vieux parti politique de Côte d'Ivoire. Lesquels se sont toujours interrogés sur le sort qui pouvait s'abattre sur le

parti fondé par Feu Félix Houphouët-Boigny. Pourra-t-il résister au chantage du camp Ouattara ? se demandaient des militants en proie au doute dans les moments de braise de la crise entre Bédié et son allié d'hier, Ouattara, au regard du départ de ces cadres du Pdcî. Mais la barque Pdcî-Rda n'a pas vraiment été ébranlée par ces départs et le Rhdp a vite fait de déchanter, de constater que les transfuges du Pdcî n'ont pas permis d'obtenir le résultat escompté. Ni Kablan Duncan, ni Ahoussou-Kouadio Jeannot, encore moins Raymonde Goudou Coffie ou même Kobenan Kouassi Adjoumani n'ont pu ni inquiéter, ni remuer le Pdcî. Les multiples missions auprès des bases, tant dans le V Baoulé que dans les zones forestières n'ont pas fait basculer l'électorat Pdcî au Rhdp. En tout cas, on peut dire qu'au sein du Rhdp, beaucoup se disent déçus de ces ex-cadres du Pdcî-Rda qui n'ont rien apporté au parti unifié de Ouattara. Jusqu'à ce qu'Alassane Ouattara jette officiellement l'éponge, le jeudi 5 mars 2020. Non sans remettre au goût du jour la question du rôle que jouent réellement les ex-cadres du Pdcî au sein de la coalition Rhdp qui ne sont pas loin d'être regardés comme des «feuilles mortes», comme le disent certains membres du camp présidentiel. Du coup, les transfuges du Pdcî-Rda sont confrontés désormais à la dure réalité. Leur avenir politique semble être désormais hypothéqué. Avec la nouvelle donne, Alassane Ouattara vient de briser à jamais le rêve de ces ex-cadres du Pdcî. Dans la mesure où ceux-ci liaient leur avenir politique au 3e mandat présidentiel d'Alassane Ouattara. Désormais, la route est dégagée au sein du Rhdp pour le retour en force des faucons du Rassemblement des républicains (Rdr). Comme quoi, Henri Konan Bédié et son camp peuvent savourer leur victoire. Kablan Duncan, Ahoussou-Kouadio Jeannot, Ahoua N'Doli, Kobenan Adjoumani, Raymonde Goudou Coffie et autres devraient actuellement se mordre les doigts. « Nous avons fait le mauvais choix La non-participation de M. Ouattara au scrutin d'octobre 2020 hypothèque notre avenir au sein du Rbdp », voici une première réaction enregistrée dans l'entourage de ces transfuges du Pdcî-Rda. En tout cas, l'appétit qui les a conduits au «restaurant Rhdp» a fini par briser leur carrière politique. A la grande joie d'Henri Konan Bédié qui disait en son temps que «si quelques-uns trahissent et nous quittent comme au temps colonial, des milliers les remplacent pour porter notre victoire le jour J». A 7 mois de la présidentielle, les faits pourraient donner raison au Sphinx de Daoukro.

ODETTE LATEY